

TIMGAD VOYAGES

LA MEILLEURE FACON
DE DECOUVRIR & D'AIMER **L'ALGERIE**

Timgad Voyages (Agence de Tourisme et de Voyages)
01, Place de la Liberté - (ex- SNTV) 05000 - BATNA - ALGERIE
Téléphone : +213 (0)33 80 38 88 / 80 70 30 / 85 16 16
Fax : +213 (0)33 80 39 99
E-mail : info@timgad-voyages.com
Sites Internet : www.timgad-voyages.com / www.algerie-tour.co

CHASSE TOURISTIQUE AU SANGLIER



- TIMGAD Voyages est le premier tours-opérateur à avoir repris la chasse touristique en Algérie (activité à l'arrêt depuis 1992).
- Nous disposons d'un park automobile spécial chasse.
- La reprise en 2004 s'est effectuée à Oum El Bouaghi (est algérien).
- Pour 2005, l'ouverture de la saison de chasse est prévue en septembre 2005.
- Les zones choisies pour 2005 sont : Oum El Bouaghi et Skikda..

LA CHASSE

- La chasse au sanglier s'organise en groupe constitué de dix chasseurs minimum.
- L'encadrement sur le lieux des opérations de chasse se fait avec le concours des associations locales de chasses auxquelles il est fait appel pour l'assistance en personnel qualifié : chef de battue, chasseur, rabatteurs, seuls habilités pour leur connaissance du terrain et des technique de chasse.
- En battue, les meilleurs chiens sont mis à la disposition des chasseurs.

LE GIBIER

- Ce programme de chasse concerne un seul type de gibier : le sanglier uniquement.
- Le sanglier vivant à l'état sauvage, aucun gibier n'est garanti pendant la sortie de chasse, mais sa prise dépend essentiellement de la qualité des chasseurs, de leur aptitude sportive, du suivi des conseils prodigués par l'encadrement et de condition climatiques.
- En revanche, il n'y a pas de limite quantitatives quand au nombre de pièces à abattre.
- Ce gibier reste acquis au chasseur pendant son séjour. La vente locale du produit de la chasse est interdite. L'exportation est autorisée sous réserve d'un contrôle vétérinaire.

REGLEMENTATION

- Les chasseurs sont tenus de se conformer au règlement de la chasse et aux prescriptions visant à la protection de l'environnement.
- Dans la zone de chasse telle qu'elle leur aura été délimitée, les chasseurs doivent respecter toutes les consignes devant assurer leur propre sécurité ainsi que des tiers.
- En cas de non-respect pour raison grave, le chef de battue peut suspendre la partie de chasse.

Nos programmes sont adaptés sous réserve de modification des horaires de l'aérien.

Ils peuvent être prolongés de 1 ou 2 jours dans le cas où le pays de provenance ne desserve que l'aéroport d'Alger. Une visite guidée de la ville d'Alger et de ses environs vous est proposée (Casbah d'Alger, Notre Dame d'Afrique, musée Bardo, ruines romaines de Tipaza..) avec hébergement à l'hôtel de l'aéroport.

Pour les tarifs ou toutes autres informations, veuillez nous contacter :

Téléphone : +213 (0)33 85 42 42 – Fax : +213 (0)33 80 39 99 - Email : info@timgad-voyages.com